

AVRIL 2019



LE ROYAUME-UNI : UN PARTENAIRE MAJEUR POUR LA NOUVELLE-AQUITAINE



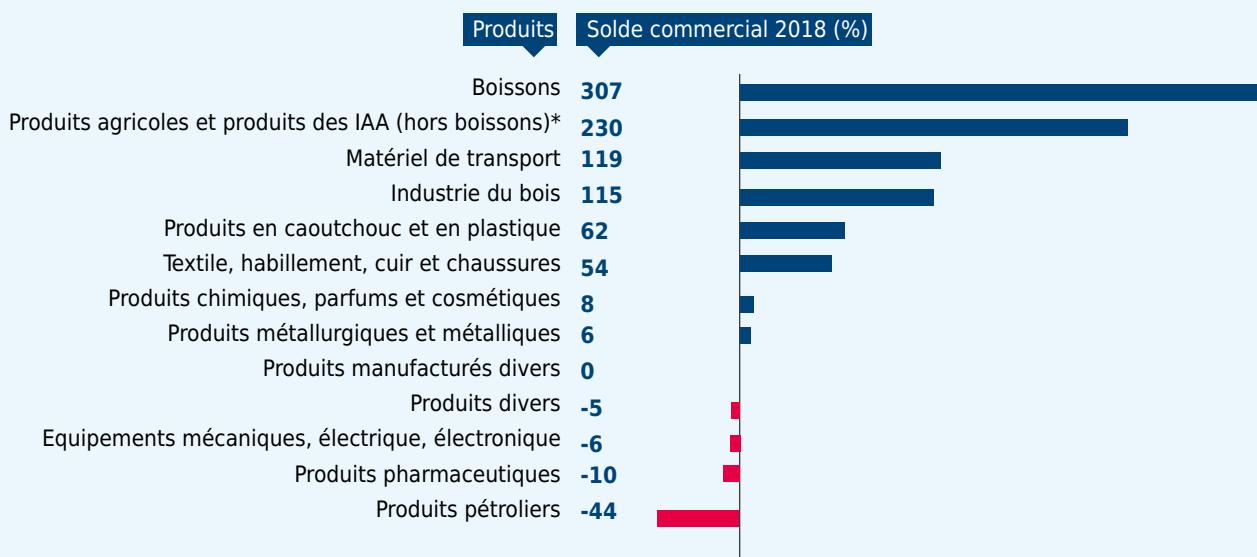


Le Royaume-Uni, 2^e contributeur à l'excédent commercial de la Nouvelle-Aquitaine

> **Avec 847 millions d'euros d'excédent en 2018**, le Royaume-Uni se positionne au 2^e rang des pays avec lesquels la Nouvelle-Aquitaine est excédentaire, derrière les Etats-Unis (2 066 millions d'euros) et devant Singapour (544 millions d'euros) et Hong Kong (425 millions d'euros).

Au plan national, il est le 1^{er} contributeur à l'excédent (11,9 milliards d'euros).

Solde de la balance commerciale entre la Nouvelle-Aquitaine et le Royaume-Uni en 2018



Source : Douanes- 2019 (CAF-FAB hors matériel militaire), année 2018, valeur en millions d'euros - Traitement CCI Nouvelle-Aquitaine

*Industrie agro-alimentaire

- > **Les boissons** s'imposent comme le premier secteur contributeur à l'excédent commercial de la région avec le Royaume-Uni (307 millions d'euros d'excédent en 2018). Le dynamisme de ce secteur est porté par la **progression des exportations de vins de Bordeaux** (227 millions d'euros vers le Royaume-Uni en 2018) ; celle-ci est due notamment à la constitution de stocks pour éviter le risque de perturbation de la chaîne d'approvisionnement que pourrait générer un Brexit sans accord. **Les exportations de Cognac ont fléchi de 8 % au cours des trois dernières années**, passant de 98 millions d'euros en 2016 à 89,5 millions d'euros en 2018.
- > **Les produits agricoles et produits des Industries agro-alimentaires** (hors boissons), principalement les produits de la culture et de l'élevage, sont le 2^e contributeur à l'excédent commercial de la Nouvelle-Aquitaine.
- > Le 3^e contributeur à l'excédent commercial de la Nouvelle-Aquitaine est le secteur du **matériel de transport**. Principalement constitué des produits de la **construction aéronautique et spatiale** (74 %) dont les exportations sont en baisse vers le Royaume-Uni.

Des échanges relativement stables en 2018

 Exportations vers le Royaume-Uni	2018 M€	Evolution sur 1 an	Evolution sur 3 ans	Part dans les exportations totales régionales
	2018 M€	Evolution sur 1 an	Evolution sur 3 ans	Part dans les exportations totales régionales
Nouvelle-Aquitaine	1 515	-1,1 %	+0,5 %	6,5 %
France	32 501	+4,5 %	+3,8 %	6,8 %
 				
Importations depuis le Royaume-Uni	2018 M€	Evolution sur 1 an	Evolution sur 3 ans	Part dans les exportations totales régionales
Nouvelle-Aquitaine	668	+0,8 %	+0,8 %	2,9 %
France	20 550	-5 %	-0,2 %	3,7 %

Source : Douanes- 2019 (CAF-FAB hors matériel militaire), année 2018, valeur en millions d'euros - Traitement CCI Nouvelle-Aquitaine

Note de lecture : En 2018, les entreprises de Nouvelle-Aquitaine ont exporté 1 515 millions d'euros à destination du Royaume-Uni, soit 6,5 % des exportations régionales totales.

Ces exportations ont diminué de 1,1 % en 2018 et ont augmenté de 0,5 % entre 2016 et 2018.

EXPORTATIONS

- En 2018, la Nouvelle-Aquitaine exporte 1 515 millions d'euros vers le Royaume-Uni, soit **6,5 % de la totalité des exportations régionales**.
- Le Royaume-Uni est le **5^e client de la Nouvelle-Aquitaine** en 2018, derrière l'Italie et devant la Belgique. Au plan national, il se situe au 6^e rang derrière la Belgique et devant la Chine.
- Les exportations régionales vers le Royaume-Uni sont **orientées à la baisse sur un an** (-1,1 %) et stables sur 3 ans (+0,5 %).
- 10^e région française exportatrice vers le Royaume-Uni.**

IMPORTATIONS

- La Nouvelle-Aquitaine importe 668 millions d'euros, soit **2,9 % de la totalité des importations régionales**.
- 11^e pays fournisseur** de la région en 2018, derrière l'Arabie Saoudite et devant la Suède. Au plan national, il est au 8^e rang des fournisseurs derrière les Pays-Bas et devant la Suisse.
- Les importations régionales connaissent une **légère hausse** sur un an (+0,8 %) et sur 3 ans (+0,8 %), contrairement aux importations nationales depuis ce pays qui enregistrent des baisses (-5 % sur 1 an et -0,2 % sur 3 ans).
- 9^e région française importatrice depuis ce pays.**

Les boissons, produit leader des échanges

- Les trois premiers produits** (les boissons, les produits de la culture et de l'élevage et les produits de la construction aéronautique et spatiale) **concentrent à eux seuls 43 % de la valeur totale exportée vers le Royaume-Uni en 2018**.
- Les exportations de boissons** (plus d'un quart des exportations régionales vers le Royaume-Uni), **se sont accrues de 4 % en 2018**. Les ventes des produits de la **culture et de l'élevage** s'inscrivent également dans une tendance haussière. A l'inverse, les produits de la **construction aéronautique et spatiale** enregistrent une baisse de 10,3 % après avoir diminué de 2,1 % en 2017.

Exportations 2018 **000 M€**
Part dans les exportations régionales vers ce pays **00 %**

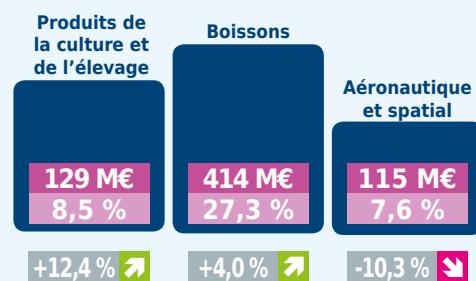
Evolution sur 1 an **+00 % ↗**

- Les importations régionales en provenance du Royaume-Uni sont plus diversifiées**. Les trois premiers produits (les boissons, les machines et équipement à usage général et les produits chimiques de base) concentrent moins du tiers de la valeur régionale totale des importations.
- Les achats de **boissons** (+21 %) et de **machines et équipements d'usage général** (+29,1 %), connaissent de **fortes hausses**. Les importations des produits chimiques de base ont diminué de 10,7 % en 2018.

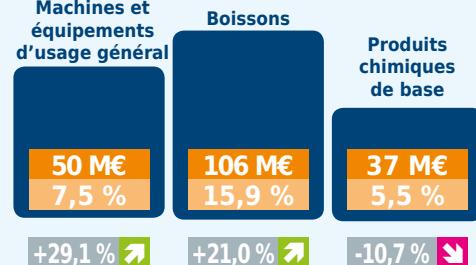
Importations 2018 **000 M€**
Part dans les importations régionales vers ce pays **00 %**

Evolution sur 1 an **+00 % ↗**

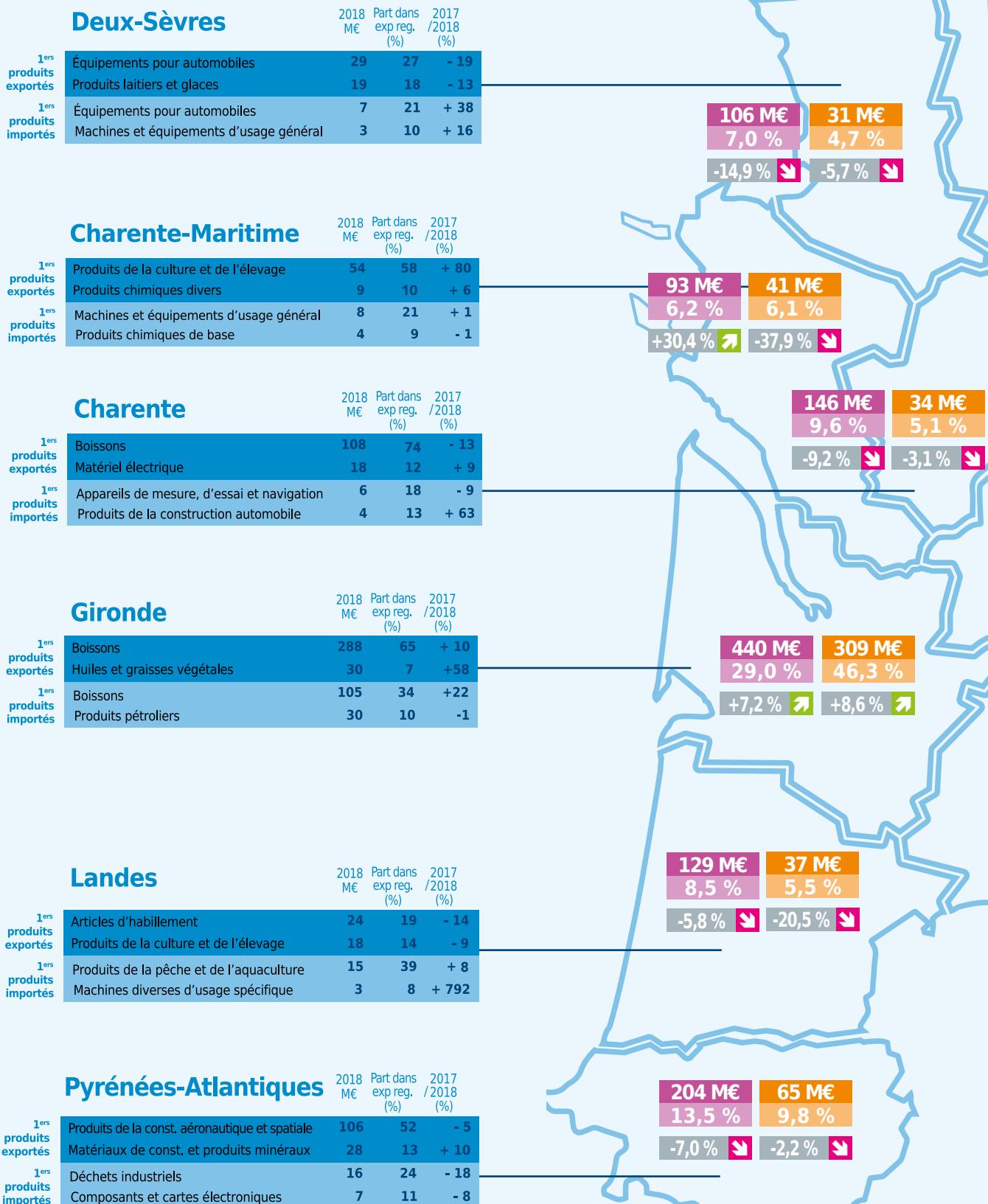
Exportations de la Nouvelle-Aquitaine vers le Royaume-Uni par produit en 2018

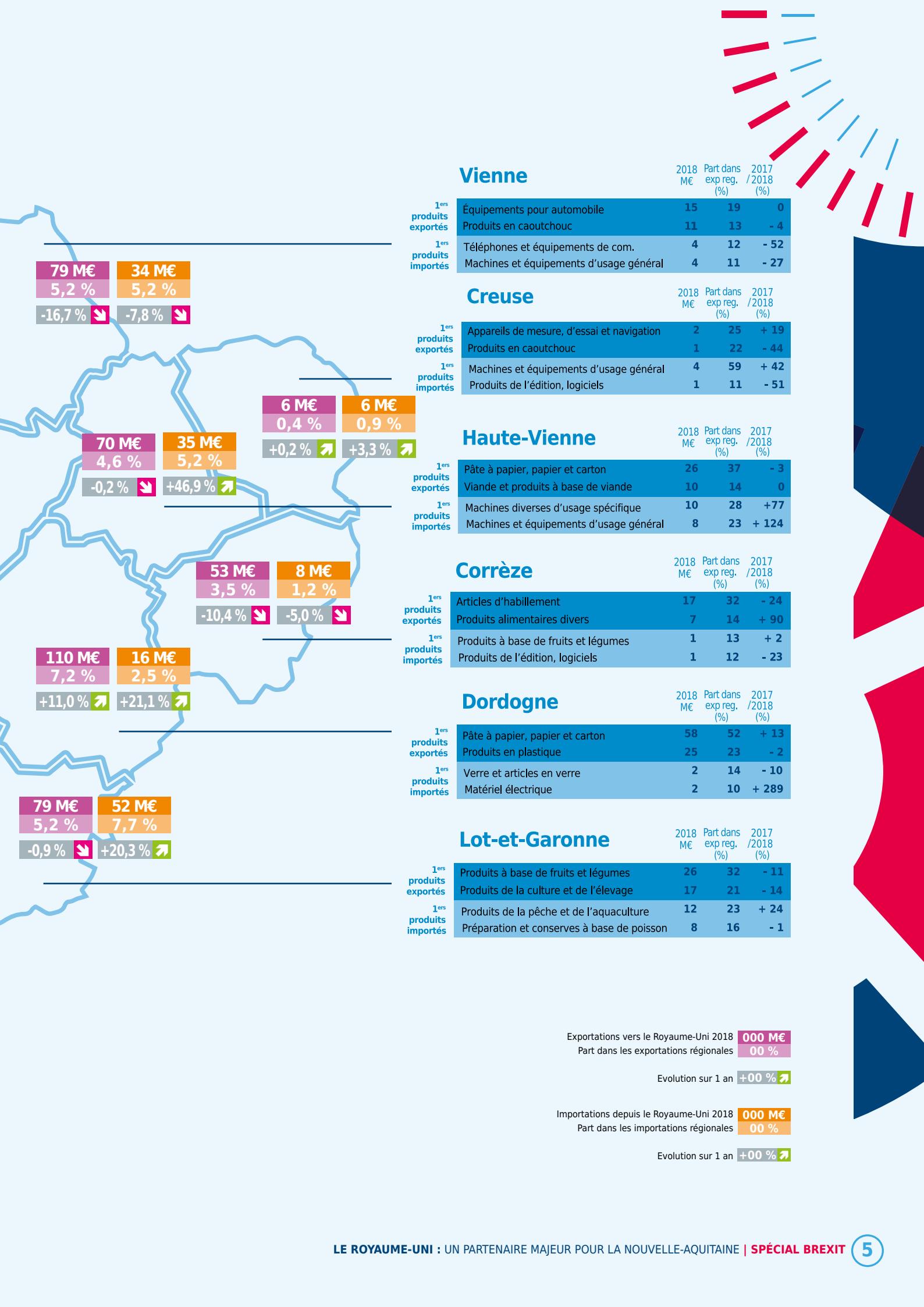


Importations de la Nouvelle-Aquitaine en provenance du Royaume-Uni par produit en 2018



DYNAMISME DES ÉCHANGES AVEC LE ROYAUME-UNI : DES DISPARITÉS SELON LES DÉPARTEMENTS





Plus de la moitié des exportations portées par 3 départements

- > Avec 440 millions d'euros d'exportation en 2018, **la Gironde** est le premier département de Nouvelle-Aquitaine exportateur vers le Royaume-Uni (29 % des exportations régionales vers ce pays). Suivi par **les Pyrénées-Atlantiques** (204 millions d'euros, 13,5 % des exportations régionales vers ce pays) et **la Charente** (146 millions d'euros, soit 9,6 % des exportations régionales vers ce pays). **Ces 3 départements représentent plus de la moitié des exportations régionales vers ce pays.**
- > A noter la **forte croissance des exportations de la Gironde** (+7,2 % en 2018), de la **Dordogne** (+11 %) et de la **Charente-Maritime** (+30 %).
- > La **baisse globale des exportations** vers le Royaume-Uni (-1,1 % en 2018) s'observe plus particulièrement dans les départements des **Pyrénées-Atlantiques, Charente et Landes**. Cette tendance baissière a des explications différentes selon les territoires :
 - **Pyrénées-Atlantiques** : baisse des exportations des produits de la construction aéronautique et spatiale (-5 %), des produits chimiques de base (-41,1 %), des produits chimiques divers (-16,3 %).
 - **Charente** : diminution des exportations des boissons (-12,8 %)
 - **Landes** : baisse des exportations des articles d'habillement (-14,4 %) et des produits de la culture et de l'élevage (-8,6 %).
 - **Deux-Sèvres** : baisse des exportations des équipements pour automobiles (-18,8 %), des produits laitiers et glaces (-12,7 %), et viande et produits à base de viande (-18 %).
 - **Lot-et-Garonne** : diminution des exportations des produits à base de fruits et légumes, y compris les jus (-10,7 %), et les produits de la culture et de l'élevage (-13,5 %).
 - **Vienne** : baisse des exportations des produits en caoutchouc (-3,7 %).
 - **Haute-Vienne** : baisse des exportations de pâte à papier, papier et carton (-2,9 %) et de viande et produits à base de viande (-0,1 %).
 - **Corrèze** : diminution des exportations des articles d'habillement (-24 %).

Importations : la Gironde prédomine

- > Avec 309 millions d'euros d'importation en 2018, **la Gironde** est le premier département importateur de la Nouvelle-Aquitaine (+8,6 % en 2018), **46,3 % des importations régionales en provenance du Royaume-Uni**.
 - La hausse des importations de boissons (+22,2 % en 2018) et des produits de la construction aéronautique et spatiale (+66,5%) contribuent fortement à cette croissance.
- > **Quelques tendances significatives par produit pour les autres départements :**
 - **Pyrénées-Atlantiques** : baisse des importations des déchets industriels (-18,4 %) et forte hausse des importations de machines et équipements d'usage général (+173 %).
 - **Lot-et-Garonne** : hausse des produits de la pêche et de l'aquaculture (+24%) et des machines et équipements d'usage général (+40,8 %)
 - **Haute-Vienne** : hausse des machines diverses d'usage spécifique (76 %), des machines et équipements d'usage général (123 %).
 - **Charente-Maritime** : baisse des importations de préparation et conserves à base de poissons et produits de la pêche (-23 %) et des produits de la pêche et de l'aquaculture (-15 %) ainsi que des produits plastiques (-12 %).
 - **Landes** : hausse importante des importations de machines et équipement et baisse des importations de préparation et conserves à base de poissons et produits de la pêche (-23 %) ainsi que des importations de produits chimiques de base (-42 %).
 - **Dordogne** : baisse des importations de verre et articles en verre (-9,5), pâte à papier, papier et carton (-34 %), et hausse des importations de matériel électrique (+288 %) et des machines et équipements d'usage général (+239 %).
 - **Creuse** : hausse des importations des machines et équipements d'usage général (+41 %) et baisse des produits de l'édition, logiciels (-50,8 %).

LES ENTREPRISES DE NOUVELLE-AQUITAINE QUI EXPORTENT AU ROYAUME-UNI : RÉSULTATS D'ENQUÊTE*

*Source : enquête menée par l'Observatoire régional des échanges internationaux du 19 avril au 18 mai 2018 auprès de **2 521 chefs d'entreprises exportatrices** de Nouvelle-Aquitaine.

Parmi elles, **718 entreprises de Nouvelle-Aquitaine ont déclaré exporter vers le Royaume-Uni**

28%
des entreprises régionales exportatrices

6^e
pays d'exportation des entreprises régionales

5^e
pays d'implantation des entreprises exportatrices régionales

12%
envisagent d'y développer leur activité export dans l'année à venir

5^e
pays de prospection

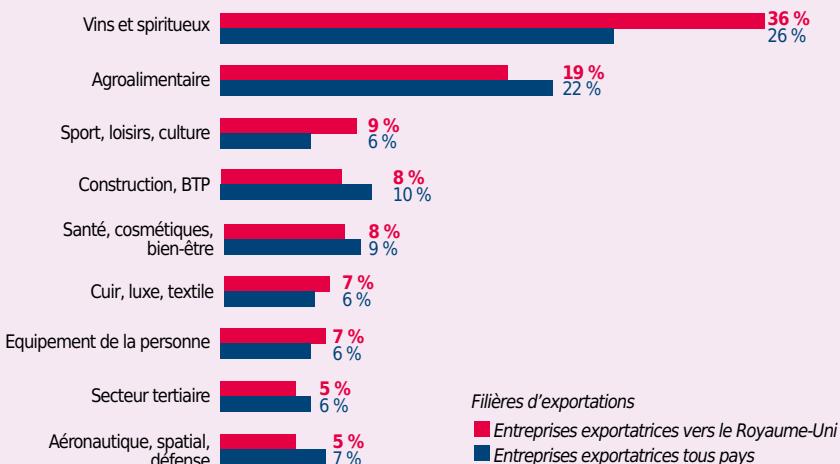
UN MARCHÉ CONNU DES ENTREPRISES RÉGIONALES



	Royaume-Uni	Tous pays
• CAE export médian	500 000 €	321 000 €
• Taux d'exportation médian	28 %	18 %
• Effectif médian	12 salariés	10 salariés
• Ont des emplois exports	48 %	40 %
• Taux d'exportation médian	28 %	18 %
• Part des primo exportateurs*	19 %	32 %
• Ont formalisé un plan d'actions à l'international	37 %	30 %

*Primo exportateurs : taux d'exportation inférieur à 10 % et pas de plan d'actions formalisé à l'international

UNE SURREPRÉSENTATION DE LA FILIÈRE "VINS ET SPIRITUEUX"



PERSPECTIVES

68%

des entreprises qui exportent vers le Royaume-Uni ont une activité à l'international en développement (62 % tous pays confondus)



21%

envisagent de renforcer la fonction export (15 % tous pays confondus)

BREXIT

BREXIT : QUEL IMPACT POUR LES ENTREPRISES ?

Le Brexit, abréviation du mot « British Exit », désigne la sortie du Royaume Uni de l'Union européenne (UE). Les britanniques, à l'issue du référendum du 23 juin 2016 ont choisi de quitter l'UE. À la suite du déclenchement de l'article 50 du traité sur l'Union européenne le 29 mars 2017, le Royaume-Uni et les 27 autres pays de l'UE se sont fixés un délai de 2 ans pour préparer la sortie effective du pays ; celle-ci qui aurait dû avoir lieu en mars 2019 avec une période de transition jusqu'au 30 décembre 2020. La décision a été reportée au 31 octobre 2019.

Dans l'hypothèse d'un Brexit sans accord, **le Royaume-Uni serait considéré par l'Union européenne comme un pays tiers**, ce qui suppose la mise en place des barrières tarifaires et non tarifaires. **Les entreprises françaises devraient intégrer dans leur fonctionnement le dédouanement à l'import et à l'export** ainsi que les coûts liés, ce qui peut impacter leur chaîne logistique.

Selon les secteurs, quelques conséquences concrètes pour les entreprises régionales :

- Dans **le secteur agricole et agroalimentaire** : les entreprises vont faire face à des contrôles sanitaires et phytosanitaire aux frontières à l'import et à des exigences de certifications sanitaire et phytosanitaire à l'export.
- Les **entreprises de l'industrie aéronautique et automobile** devront vérifier que les produits importés disposent des autorisations nécessaires pour être assemblés en UE et avoir les certifications nécessaires à l'exportation.

Le Brexit entraînera de nombreuses incertitudes sur **les contrats commerciaux**. Les entreprises vont être exposées à un risque d'insécurité juridique et contractuelle. Les entreprises doivent anticiper les conditions de révision de leurs contrats. Par exemple, elles doivent prévoir dans leurs contrats commerciaux une clause d'adaptation des prix, ou une clause sur la responsabilité des formalités douanières.

Les services financiers vont également être impactés par le Brexit. La perte de droits de passeport par les entités britanniques va les priver du droit de fournir des services financiers auprès de clients de l'UE, ce qui pourrait générer des conflits de lois, des implications de choix de juridiction ou des changements dans les régimes de protection des actifs. Les investisseurs doivent demander un transfert de leurs contrats financiers auprès d'entités établies sur le territoire d'un pays de l'UE.

Les droits de propriété intellectuelle pourraient également être impactés par le Brexit, surtout ceux des marques européennes, des dessins et modèles européens qui pourront perdre leur couverture au Royaume-Uni. Les entreprises devront faire un audit de leur portefeuille et identifier les titres présentant un intérêt stratégique à être protégés au Royaume-Uni.

réalisé par :



CCI NOUVELLE-AQUITAINE

en collaboration avec :



CCI NOUVELLE-AQUITAINE

2, place de la Bourse

CS 91942

33050 Bordeaux Cedex

Contact : Martine Domecq
information@nouvelle-aquitaine.cci.fr
05 56 11 94 91